



Nom commercial: Hyperici tinct 1/5

Date de révision: 16.07.08

Numéro de la matière: 253951

Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.07.08

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial

Hyperici tinct 1/5

Item-No. 25395100

Identification de la société/entreprise

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Numéro de 0041 (0)44 251 51 51

téléphone d'appel

d'urgence

02. Dangers possibles

Phrase(s) de risque

10 Inflammable.

03. Composition / information sur les composants

Composants dangereux

Ethanol

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Concentration 10.0 50.0 %

Classification F, R11

04. Premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau.. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire.. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Nom commercial: Hyperici tinct 1/5

Date de révision: 16.07.08

Numéro de la matière: 253951

Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.07.08

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables.; En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection.; Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.. Mettre les personnes en sûreté.. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.. Nettoyer.

07. Manipulation et stockage**Manipulation****Conseils pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Protection respiratoire - Note**

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière.; Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

09. Propriétés physiques et chimiques**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement****Point d'éclair**



Nom commercial: Hyperici tinct 1/5

Date de révision: 16.07.08

Numéro de la matière: 253951

Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.07.08

Valeur > 24 °C
Source Banque de données de substances GESTIS
(<http://www.hvbg.de/d/bia/fac/zesp/zesp.htm>)

Point d'ébullition

Valeur > 78 °C
Source Banque de données de substances GESTIS
(<http://www.hvbg.de/d/bia/fac/zesp/zesp.htm>)

Pression de vapeur

Valeur < 5.8 kPa
Source Banque de données de substances GESTIS
(<http://www.hvbg.de/d/bia/fac/zesp/zesp.htm>)

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

La chaleur

Matières à éviter

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger:, Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

11. Informations toxicologiques**Effet irritant / caustique****Irritation aiguë de la peau**

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

Corrosion aiguë des yeux

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)**Expériences issues de la pratique**

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration.. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience.. Le produit a un effet anesthésiant.. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

12. Informations écologiques**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination**Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.



Nom commercial: Hyperici tinct 1/5

Date de révision: 16.07.08

Numéro de la matière: 253951

Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.07.08

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

No. ONU	1293
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Carte pour désignation du danger	3
Désignation de la marchandise	TEINTURES MÉDICINALES

Transport maritime IMDG/GGVSee

No. ONU	1293
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Désignation de la marchandise	TINCTURES, MEDICINAL

Transport aérien

No. ONU	1293
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Désignation de la marchandise	TINCTURES, MEDICINAL

15. Informations réglementaires

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Phrase(s) de risque

10 Inflammable.

Phrase(s) S

2 Conserver hors de la portée des enfants.

7 Conserver le récipient bien fermé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

16. Autres données

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

11 Facilement inflammable.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.